

RAPPORT D'ÉTAPE du **PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

Le principe du Projet d'établissement acté par le CA de juillet a été présenté à l'équipe de direction élargie des représentants des personnels au CA et quelques volontaire le 8/07/2009. Cette première rencontre a permis grâce au concours de M. Joel TOREAU. Formateur ENFA, de préciser le cadre, les enjeux et la méthode d'élaboration d'un Projet.

Une première journée de travail, le 18 septembre avec l'ensemble des personnels a permis d'expliquer la nécessité d'élaboration d'un projet d'établissement pour le LMA de Cherbourg. Sept commissions ont été constituées pour réfléchir ensemble et effectuer un diagnostic avec des regards différents.

La seconde journée des travaux avec l'ensemble du personnel, juste un mois après le lancement de l'opération, n'avait de sens que du fait des échéances décisives pour l'établissement lequel doit présenter, pour le CA de novembre. Son projet sur deux points majeurs : **l'évolution de l'offre de formation et le projet de vie scolaire**. Les deux commissions concernées devaient donc présenter les éléments de leur diagnostic, ainsi que les propositions à discuter collectivement pour en vérifier la pertinence et mesurer se elles font consensus.

De ce fait, nous avons décidé de profiter de cette opportunité pour faire **le point sur la phase diagnostic** des autres commissions, et pour lancer une première réflexion sur les **valeurs** que les équipes souhaitent mettre en avant dans la conduite de leur Projet d'établissement.

1°) ÉLARGIR L'OFFRE DE FORMATION

- Les éléments de diagnostic sont en cours de formalisation par la commission concernée, laquelle a mis en avant un certain nombre de faiblesses structurelles (localisation et bassin de recrutement limité, relations encore trop faibles avec les professionnels, pas de schéma directeur pour l'enseignement maritime, internat vétuste, image affaiblie auprès de certains publics). Pourtant les atouts sont nombreux (réseau de partenariats locaux, ressources pédagogiques de l'établissement et dans l'environnement, pertinence des dispositifs FC, implication et compétence des personnels).
- Si la FC est capable de construire rapidement une offre en fonction des besoins la FI semble, quant à elle, manquer de souffle, faute d'offrir une véritable continuité dans la prise en charge de parcours de formation stabilisés exclusivement sur le second cycle, lequel va être modifié dans ses structures par la rénovation de la voie professionnelle. Avec deux classes qui sont appelées à disparaître de la dotation, une chance est à saisir. L'équipe éducative a pris connaissance de trois scénarios proposés par la commission et les a classés dans l'ordre suivant, en fonction de la maturité de la réflexion :
 - ❖ Ouverture d'une année post-bac préparatoire pour l'entrée en IUT ou BTS ou aux concours ENMM : il s'agit de mettre à niveau des élèves de Bac Pro que ont un projet de poursuite d'étude. Le recrutement ne peut être simplement local, il faudra élargir le bassin de recrutement.
 - ❖ Ouverture d'une 3eme Découverte Professionnel 6 Heures (3DP6) pour attirer des jeunes qui souhaitent asseoir un projet professionnel et poursuivre au LPAM.

- ❖ Enfin, l'équipe éducative souhaite que soit examinée plus avant l'idée d'un BTS « Marin du commerce », qui n'existe pas actuellement : elle a mis à jour le besoin de cette filière, sans qu'il y ait eu pour le moment d'échanges avec la profession.

L'établissement se déclare prêt à mettre en œuvre les deux premiers scénarios, selon un pas de temps à définir avec la tutelle. Le troisième scénario suppose que l'établissement s'engage dans un travail approfondi pour mûrir le projet avec la tutelle et la profession pour en valider le bien-fondé et les modalités de formation (FI ou alternance).

2°) PROJET VIE SCOLAIRE

La restructuration de l'internat a nécessité de travailler un projet global « Vie scolaire », avec d'une part un travail spécifique de la commission, d'autre part l'intervention de Philippe SAHUC, sociologue à l'ENFA qui est venu rencontrer les jeunes et les aider à formaliser leur vision de l'établissement et les projets qu'ils souhaitent développer. L'ensemble des informations a donné lieu à la mise en forme de 5 principaux objectifs pour un projet « vie scolaire » :

- ✚ Améliorer la qualité de vie dans l'établissement.
- ✚ Veiller à mieux prendre en compte le respect des droits et devoirs de l'élève.
- ✚ Construire une citoyenneté active à travers la mise en place d'une vie associative.
- ✚ Lutter contre différences et discriminations.
- ✚ Améliorer l'intégration de tous les jeunes dans la vie de l'établissement.

Il n'est pas nécessaire pour le moment de rédiger les fiches-actions pour le CA

En revanche, il s'agit de repérer les fonctions dévolues aux **nouveaux locaux d'internat**, et leur complémentarité avec **les locaux actuels**. La demande des jeunes en termes de pouvoir d'initiative est forte et elle doit trouver une concrétisation dans un projet architectural. Il y a lieu de poursuivre le travail en partie avec eux : la qualité de vie sera un vecteur central de l'attractivité de l'établissement.

3°) AUTRE ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Chaque commission a fait le point sur l'état d'avancement du travail de diagnostic. Il s'agissait essentiellement de s'informer mutuellement pour repérer les points de convergence ou d'éventuels questionnements. Les commissions se sont mobilisées fortement sur le travail de diagnostic. Il n'est pas achevé, ce qui est normal dans le temps qui a été laissé (un mois, ce qui est très peu).

La richesse de cette phase d'échange n'a pas permis de lancer les premiers échanges sur les valeurs. Il a été mis en évidence un certain nombre de points qui ont été repérés comme faiblesses dans le fonctionnement des équipes (cloisonnements, conflits, manque de lieux de débats et de construction collective, peu de concertation pédagogique). Quelles que soient et les ambitions des équipes, un **facteur-clé de la réussite** du projet d'établissement résidera dans la capacité des équipes à vivre et travailler ensemble. La réelle mobilisation autour du projet est encourageante, même si elle n'a pas encore permis – apparemment – de dépasser des points de friction qui semblent enkystés.

Voilà une piste de travail qui ne pourra être négligée dès la prochaine réunion prévue le 11 janvier.